

Réunion commission budget

Gabriel Lebrun / Jean Pierre Degrelle / Marie Laure Kresec / Aurélie Regnier / Jérémie Tondeur

L'idée est de voir ensemble comment financer le prochain grand projet des Avesnoiseries : Saint Hilaire 2021.

Type de projet : nouveau type de spectacle : sortir du village théâtre pour se diriger vers un spectacle à scène unique et fixe. Jauge d'environ 1000 spectateurs par soir. Les 200 comédiens ou presque joueront ensemble. Spectacle nocturne. 8 dates entre le 9 et le 17 juillet.

Budget envisagé : entre 175 et 200 000 € incluant les prestations artistiques / restauration / sécurité / location...

Deuxième projet à terme : envisager l'embauche d'un salarié permanent issu du territoire et qui pourra développer l'association sur le long terme.

Enfin, suivant la réussite du projet de Saint Hilaire : possibilité de pérenniser un spectacle fixe et régulier sans perdre de vue l'ADN de l'association soit de voyager de commune en commune (sous forme de petits spectacles, actions...

En 2019 : sur 200 comédiens : 60 du handicap.

Agrément d'aide à la diffusion culturelle : agrément qui pourrait permettre de soulever d'autres subvention niveau département.

Hauts de France en fête : plafond en fonction du rayonnement de la manifestation.

De nouveaux appels à projets sortent actuellement sur l'accessibilité à la culture en milieu rural / le handicap

Fondations CA / caisse d'épargne

Mécénat : plusieurs formes : en nature / financier.

Publics éloignés de la culture : oui mais impossible à quantifier et à justifier. Sauf accueil migrants.

Licence d'entrepreneur de spectacle : obtention assouplie depuis octobre 2019.

Si travail avec Marie Laure : mission budget fixe à 690 €.

Inclus : écriture du dossier avec l'association. Fourniture d'une liste de financement sur lesquels on peut se positionner.

La demande de subvention émane de la structure.

Possibilité d'accompagnement sur certaines rencontres en su